

Les contrats existants basés sur le taux LIBOR sont rajustés aux taux de référence alternatifs (ARR)

2021

2022

2023

05 mars 2021

La FCA a annoncé les dates limites pour l'arrêt du taux LIBOR marquant la transition vers des taux de référence alternatifs

31 décembre 2021

Les taux du LIBOR ne seront plus mis à jour pour la livre, l'euro, le franc suisse et le yen, ainsi que pour certains taux américains

1 janvier 2022

Aucun nouveau contrat référençant le taux LIBOR ne pourra être émis

30 juin 2023

Fin du taux LIBOR en USD à un jour et à un, trois, six et douze mois.